

AUJOURD'HUI

URGENCES

Centre hospitalier : tél. 02.98.62.61.60.
SOS par téléphone mobile : tél. 112.
Médecin de garde : tél. 15.
Pharmacie de garde : tél. 32.37 (0,34 €/mn).

SÉCURITÉ

Pompiers : tél. 18.
Police - Gendarmerie : tél. 17 ; depuis un portable, tél. 112.

PRATIQUE

Déchèterie du Pilodoyer : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

LOISIRS

Bibliothèques

Les Amours jaunes : de 14 h à 18 h.
Piscines
Espace aquatique : de 12 h à 14 h et de 17 h à 20 h.
La Boissière : de 18 h à 20 h.

LE TÉLÉGRAMME

Rédaction : courriel : morlaix@tele-gramme.fr fax. 02.98.63.23.99.
Petites annonces des professionnels : tél. 02.98.63.88.08.
Petites annonces des particuliers : tél. 0.800.879.925.
Avis d'obsèques : de 13 h 30 à 20 h, tél. 0.810.811.046.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Nathalie Jégouic, 49 ans, auxiliaire de vie scolaire, Morlaix ; Hélène Corbel, veuve Corre, 83 ans, technicienne de surface à la retraite, Saint-Pol-de-Léon ; François Le Gall, 72 ans, secrétaire de l'armée de

l'air à la retraite, Plouneour-Ménez ; Joséphine Guéguen, épouse Bellec, 83 ans, aide-soignante à la retraite, Berrien.

NAISSANCE

Angèle Mocaër, Pleyber-Christ.

Veuves et veufs.

De nombreuses revendications



Paulette Chevalier, responsable du secteur de Morlaix, et Anne-Marie Le Bihan, responsable départementale, ont exposé aux adhérents de l'Association des veuves et veufs du Finistère les revendications en cours.

L'Association départementale des veuves et veufs du Finistère (ADVVF) est organisée en sections locales. Celle du pays de Morlaix est particulièrement active et réunit régulièrement une quarantaine d'adhérents. Des goûters et diverses activités de loisirs et des groupes de paroles sont proposés, mais une autre mission de l'association est actuellement mise en évidence, la défense des droits des veuves et veufs face à l'évolution de la réglementation.

Tout récemment, Anne-Marie Le Bihan, responsable départementale, et Paulette Chevalier, animatrice de l'antenne morlaisienne, ont tenu à communiquer aux adhérents les dernières informations. Elles ont rappelé les propos de Marie-Claire Merrien, présidente de l'ADVVF et membre de la Favac (Face au veuvage,

ensemble, continous), par le slogan : « Tous en marche, tous au cœur de l'action et des projets ».

Perte effective des droits

La revendication principale porte sur la perte effective des droits depuis plusieurs années : 1989, fin de la priorité des conjoints survivants auprès de Pôle emploi ; 2007, la couverture maladie du conjoint survivant passe de quatre ans à douze mois ; 2009, modification de la condition d'âge pour la pension de réversion ; 2010, perte de la demi-part fiscale pour les décès survenus après le 1^{er} janvier 2009 et perte progressive de cet avantage ; 2011, abaissement du délai de demande d'aide à domicile ; 2014, perte effective de la demi-part fiscale.

▼ Contact

Tél. 02.98.88.27.37 ou 09.61.34.45.80.

À SAVOIR

Etat-civil, rectificatif. Dans l'état-civil paru hier dans nos colonnes, il fallait lire : Naissance de Léonie Kerbart, et non Kerbrat, à Garlan.

Goûter des seniors. Les Morlaisiens âgés de plus de 60 ans sont conviés, comme tous les ans, à un après-midi dansant, animé par l'orchestre de Jo Even, le jeudi 26 février, salle Sésame de Langolvas.

L'inscription préalable, obligatoire, est possible jusqu'au 6 février, à l'Orpam, allée du Poan-Ben, tél. 02.98.63.37.75 ; à la mairie, tél. 02.98.63.10.10 et à la mairie

annexe de Ploujean, tél. 02.98.72.04.06.

Un service de bus spécifique sera mis en place pour faciliter les déplacements des personnes ne disposant pas de véhicules.

CLCV. L'association tiendra sa permanence demain, de 14 h à 16 h, au 6, rue Michel-Bakounine, à La Boissière.

Recueilli. Un chien croisé teckel, au Logis breton. Contacter le chenil Saint-Roch, tél. 02.98.88.82.03.

Gwenegan Bui. Sur les bancs du collège



Après son intervention, Gwenegan Bui a rejoint les délégués de classe sur les bancs.

Les délégués de classe du collège du Château ont invité Gwenegan Bui, député de la 4^e circonscription du Finistère, à venir échanger sur le travail et le rôle de député. La rencontre a eu lieu lundi, dans l'amphithéâtre du collège. Gwenegan Bui a pu expliquer sa fonction de député et son quotidien à l'Assemblée Nationale et dans sa circonscription aux délégués, auxquels

s'étaient jointes deux classes de 3^e. Un peu timides au début de la rencontre, les collégiens n'ont pas hésité à poser toutes sortes de questions, allant des avantages d'un député aux derniers événements de Charlie Hebdo, en passant par la vie chère et l'emploi. Gwenegan Bui leur a révélé qu'il « avait failli être professeur d'histoire et géographie » et qu'il lui arri-

vait de dormir dans son bureau de l'Assemblée Nationale, lors des séances qui se prolongeaient tard dans la nuit. Après avoir annoncé le montant de ses indemnités parlementaires, le député leur a précisé « qu'être député est un mandat et non un métier. Mon métier, c'est directeur d'un établissement public foncier d'État ».

Plouezoc'h

FCP. Les Verts s'offrent le leader

Après plus d'un mois de trêve, l'équipe A a reçu, dimanche, Carantec pour le premier match de la poule retour.

Les visiteurs n'avaient perdu qu'une seule fois depuis le début du championnat, mais ils n'ont pas impressionné Benjamin Yaouanc et ses coéquipiers qui se sont imposés, 2 à 0. Un coup de pied arrêté d'Alexandre Péron, dévié de la tête par Pierre Levillain, a permis aux Verts d'ouvrir le score en première période, puis Dylan Kervarrec a exploité une balle cafoillée par la défense en deuxième mi-temps, doublant la marque. L'addition aurait pu être encore plus élevée si trois frappes sur les montants avaient trouvé le cadre des buts.



Les U11 et leur encadrement : Yvan Paugam, Emeric Corbin, Daniel Morvan (président) et Sébastien Péron (de gauche à droite).

L'équipe C l'a emporté face aux Gars de la Rive B par 2 à 1 ; doublé de Laurent Olier.

Chez les jeunes, victoire des U11 et défaite des U13 B contre Taulé.

Balade publique. Imaginer le futur

Lors de ses vœux, vendredi 16 janvier, Yves Moisan, maire, avait annoncé l'organisation prochaine d'une promenade-discussion ouverte à tous, dans les abords nord-est du centre-bourg, qui ont vocation à évoluer, « mais à évoluer dans quel sens ? », s'interrogeait l'ensemble des conseillers municipaux.

« À ce jour, rien n'est décidé, rien n'est dessiné, rien n'est figé ».

C'est pourquoi le conseil municipal et les cabinets d'architectes-urbanistes invitent les habitants à venir parcourir avec eux les parcelles au nord, autour du terrain de cross, des équipements sportifs et de la salle socioculturelle jusqu'à l'impasse des Saules, et à l'est, vers la route du Corniou. Rendez-vous est donné samedi, à 11 h, devant l'église. Il est conseillé de se munir de chaus-

sures adaptées à une marche sur des chemins parfois humides, d'appareils photos et d'anecdotes.

« Comment imaginer le futur de ce lieu, respectueux du paysage, des habitants et des usages actuels ? ». Telle est la réflexion à mener, dont l'évolution pourra être suivie sur internet à l'adresse : <http://www.evolution-bourg-plouezoch.tumblr.com>

Gare. Le quartier en fête samedi

La fête organisée par les habitants de la gare aura lieu samedi après-midi, autour de l'église Saint-Martin.

Au programme des réjouissances : jeu de pétanque, tirs à la corde, pêche à la ligne, jeux en bois, cham-

boule-tout, structures gonflables, taureau mécanique, orgue de Barbarie et course en sac. Maquillage gratuit pour les enfants et concours de gâteaux compléteront cette fête soutenue, dans son organisation, par Morlaix animation jeu-

nesse (Maj) et le centre de loisirs La Récré.

▼ Pratique

Fête de quartier, place Saint-Martin, samedi, de 14 h à 18 h. Sur place, crêpes, goûter et boissons chaudes.